

# QUALIFICATION EN DROIT DE L'EXPERTISE MÉDICO-LÉGALE 2019

*délivrée à*

**Monsieur Matthieu BEGIN**

Je soussigné, Philippe Amiel, docteur en droit, avocat à la Cour, président de l'Association française pour la qualité de l'expertise médicale, dont le siège est 18 villa Félix-Faure 75019 PARIS, société savante immatriculée SIRET 840 420 707 000 19 – APE 9412Z, dont l'activité de formation est enregistrée sous le numéro 11 755 791 075 auprès du préfet de région d'Ile-de-France et qui dispense la formation de Qualification en droit de l'expertise médicale (QUADEM),

Certifie :

- Que Monsieur Matthieu BEGIN a assisté aux enseignements de la formation à la Qualification en droit de l'expertise médicale (QUADEM) pour la session de 2019 ;
- Qu'il a satisfait aux épreuves écrites et orales de l'examen de fin d'études ;
- Qu'il a été déclaré **ADMIS** par le procès-verbal du jury en date du 20 juin 2019.

Relevé de notes et programme des enseignements suivis joints au présent certificat.

Fait à Paris, le 21 juin 2019  
Pour faire et valoir ce que de droit

**AFQEM**

ASSOCIATION FRANÇAISE  
POUR LA QUALITÉ DE  
L'EXPERTISE MÉDICALE

SIRET 840 420 707 000 19



**Philippe AMIEL**

06 86 92 27 32

[philippe.amiel@afqem.fr](mailto:philippe.amiel@afqem.fr)